



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01040

Numéro SIREN : 377 925 300

Nom ou dénomination : E.MMO AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2017 sous le numéro de dépôt 14405

EMMO AQUITAINE S.A.

21 COURS DU MARECHAL FOCH 33000 BORDEAUX

Liasse fiscale

Certifié conforme à l'original

DGRN 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN -- ACTIF

SAUE Eparis-comptables janvier 2017

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 21 COURS DU MARECHAL FOCH 33000 BORDEAUX Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 2 4 Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2016

		Bat 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 754
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	440 136
	Constructions	AP	AQ	2 597 209
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	135 163
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV	112 887	
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG	3 676 745	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 275	
TOTAL (II)		BJ	BK	6 967 169
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	9 364 244
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	285 682
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 570 120
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	65 472	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	34 344	
TOTAL (III)		CJ	CK	14 319 863
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	21 287 032
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(2) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 943 038)	DA	15 943 038
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	371 852
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(3 646 568)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(259 137)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	527 678
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	527 678
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 830 331
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs BI)	DV	1 745 128
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	462 978
	Dettes fiscales et sociales	DY	197 815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	345
	Autres dettes	EA	56 570
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	55 262
	TOTAL (IV)	EC	8 348 430
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 287 032
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 728 116	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH	5 126 934	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	59 000	FB		FC	59 000	
	Production vendue biens * services *	FD	150 583	FE		FF	150 583	
		FG	474 243	FH		FI	474 243	
		FJ	683 826	FK		FL	683 826	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	171 174	
	Autres produits (1) (11)					FQ	26	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	855 026	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 174 699)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 517 000	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	547 921	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	161 852	
	Salaires et traitements *					FY	82 640	
	Charges sociales (10)					FZ	38 552	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	158 014	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	816		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	261	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 332 356
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)							GG	(477 330)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	216 310	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	21 021	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	109 256	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	39 373	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	58 134	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	206 763	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	104 426	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 792	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	185 218	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	21 545
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(260 497)

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 570		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	69 086		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	97 656		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	96 296		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	96 296		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 360		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 375 754		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 634 891		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(259 137)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	132 982	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
	Abandons int c/c de serr+balcons + cloture balcon			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	abandons c/c courant					69 087	
	annulation facture antérieur					18 569	
chèque à recevoir rbt commissions					10 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
33 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>EMMO AQUITAINE S.A.</u>										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Prais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 404	KE		KF	2 873
CORPORELLES	Terrains						KG	440 136	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	3 933 710	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
			Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KV	221 196	KW		KX	2 334
							KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *					LB	10 074	LC		LD	4 440
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *						LH		LI		LJ	
							LK		LL		LM	
	Immobilisations corporelles en cours						LN	4 605 116	LO		LP	6 775
	Avances et acomptes											
	TOTAL III											
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U	114 623	8V		8W	2 244
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 134 286	IU		IV	2 544 733
	TOTAL IV						LQ	1 248 909	LR		LS	2 546 977
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	5 857 429	0H		0J	2 556 624	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou travaux hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	6 277	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	440 136	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	3 933 710	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	223 530	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	14 514	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	4 611 891	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
		Autres participations			IO		0X		0Y	116 867
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 679 019		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	3 795 886		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	8 414 054		
							0M	4 737 514		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>EMMO AQUITAINE S.A.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 404	PF	118	PG		PH	3 522		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	671 098	PN	135 050	PO		PQ	806 148		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	72 065	QE	21 755	QF		QG	93 820		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 972	QM	1 090	QN		QO	9 061		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	751 134	QV	157 895	QW		QX	909 030		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	754 538	ØP	158 014	ØQ		ØR	912 552		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EMMO AQUITAINE S.A.</u>		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-ID) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TI	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
	6E	6F	6G	6H
	6J	6K	6L	6M
	6N	6P	6Q	6R
	6S	6T	6U	6V
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UK
	UG	UH	UH	UH
	UJ	UK	UK	UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2017

EMMO AQUITAINE S.A.

Extension 1

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR IMPOTS	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SAGE Expert-comptable janvier 2017

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

EMMO AQUITAINE S.A.

DGFIP N° 2056 2017
Extension 2

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 737	
	Autres créances clients	UX	284 757	
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	56 782
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	13 556
	Groupe et associés (2)	VC	4 460 534	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	856 309	
	Charges constatées d'avance	VS	34 344	
	TOTAUX		VT	9 403 038
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 544 733
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 126 934	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	703 398	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 278	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	462 978	
Personnel et comptes rattachés		8C	7 205	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 400	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	92 985	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	69 224	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	345	
Groupe et associés (2)		VI	1 738 851	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	56 570	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L	55 262	
TOTAUX		VY	8 348 430	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	79 798	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAOIE Expert-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le : 31/12/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		moins part déductible *		à réintégrer :				
		de son conjoint								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	120				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX					
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17			
	Quote-part	bénéfice réalisé par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
		- Imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme								
		- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises - (activité exonérée)	SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB	104 609			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I	104 729			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
		- Imposées aux taux de 0 %								
		- Imposées aux taux de 19 %								
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
		- Imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales : Produit net des actions et parts d'intérêts *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des Investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies	K9		Entreprises nouvelles (M. sectoriel)	L2		Mesures entreprises innovantes (art. 44 bis 1 A)	L5	
		Pôle de compétitivité - Zone CICO (art. 44 quinquies)	L6		Société investissements immobiliers (art. 204 C)	K3		Zone de destruction de la défense (M. véhicules)	PA	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quinquies bis)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies bis)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégelée par le report en arrière de déficit	Z1				
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	360 350			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XL				
				déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL	255 621			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	255 621			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2017
Extension

EMMO AQUITAINE S.A.

[illegible]

Désignation de l'entreprise EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	4 394 943	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	4 394 943	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	255 621	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	4 650 564	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} <i>bis</i> Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10 823	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} <i>bis</i> Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-CSD 2017

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 669 211)	AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(977 357)			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	(3 646 568)			ZG		(3 646 568)					
										TOTAL II	ZH		(3 646 568)
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	2 427		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									XQ	72 772		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	288 245		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	103 046		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	81 431		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	547 921		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	2 847		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	159 005		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YK	161 852		
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	148 337		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	130 655		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *									ØZ	85 119		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : , handicapés : ,)									YP	3		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP												
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA									JK	Plus-values à 15 %		
										JL	Plus-values à 0 %		
										JM	Imputations		
	Groupe : résultat d'ensemble JD									JN	Plus-values à 15 %		
									JO	Plus-values à 0 %			
									JP	Imputations			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH									JJ	N° SIRET de la société mère du groupe			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.						Néant ☐
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
1 Titres balcon de	1				1	
2 Titres accv cumba	990				990	
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)	(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(10)
1		(1)				
2		(990)	(990)			
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		(1)	(990)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origina		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3			
		N - 4			
	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5			
		N - 6			
	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 7			
		N - 8			
	(à préciser) au titre de :	N - 9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.

Néant ☒Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *revier-0* bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *revier-0* du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme rubriques au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a séries 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a séries 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme rubriques au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables Janvier 2017

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N°2059-D-SD 2017

Désignation de l'entreprise : EMMO AQUITAINE S.A.		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le		01012016		et clos le		31122016		Durée en nombre de mois		1 2																			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																													
SIREN : Dénomination :																													
I - Production de l'entreprise																													
Ventes de marchandises								OA	59 000																				
Production vendue - Biens								OB	150 583																				
Production vendue - Services								OC	474 243																				
Production stockée								OD																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE																					
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial								OF																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun								OH	26																				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante								OL																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																					
TOTAL 1								OM	683 852																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																													
Achats de marchandises (droits de douane compris)								ON																					
Variation de stocks (marchandises)								OO	(1 174 699)																				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)								OP	1 527 627																				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)								OQ																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances								OR	517 705																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun								OW	261																				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale								OY																					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.								OZ																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																					
TOTAL 2								OJ	870 894																				
III - Valeur ajoutée produite																													
Calcul de la Valeur Ajoutée								TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	(187 042)																			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329 AC SD et 1329 DEF)								SA	(187 042)																				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD																													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE								BY	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE								GX	683 826																				
Période de référence								GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6
Date de cessation								HR			/			/															
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																													
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU																													
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																													

SAO5 Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EMMO AQUITAINE S.A.

ADRESSE (voie)

21 COURS DU MARECHAL FOCH

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1158873

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.

Dénomination

CEAPC

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1158873

Adresse :

N°

Voie

rue du Chateau d'Eau

Code Postal

33076

Commune

BORDEAUX Cedex

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SADE Expert-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

3 7 7 9 2 5 3 0 0 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EMMO AQUITAINE S.A.

ADRESSE (voie)

21 COURS DU MARECHAL FOCH

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

16

Forme juridique	SCI	Dénomination	DE L'EDRE	N° SIREN (si société établie en France)	493263800	% de détention	99,50
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DE SERR	N° SIREN (si société établie en France)	511625303	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	CUMBA	N° SIREN (si société établie en France)	517827226	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	GAMBETTA COUDOL	N° SIREN (si société établie en France)	488755604	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LES BALONS DE POUMEY	N° SIREN (si société établie en France)	488755604	% de détention	99,00
Adresse :	N° 21	Voie	COURS DU MARECHAL FOCH	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BMA CURSOL	N° SIREN (si société établie en France)	520764515	% de détention	15,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE JEAN FLEURET	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LP PROMOTION HERA	N° SIREN (si société établie en France)	794434696	% de détention	20,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD	Code Postal	31000	Commune	TOULOUSE
						Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ORIGAMI BEGLES	N° SIREN (si société établie en France)	792469280	% de détention	20,00
Adresse :	N° 40	Voie	COURS DE L'INTENDANCE	Code Postal	33000	Commune	BORDEAUX
						Pays	FR

SAUE Experts-comptables Janvier 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

EMMO AQUITAINE S.A.

Forme juridique	SCCV	Dénomination	LACAZE FINANCE
N° SIREN (si société établie en France)	488262528	% de détention	30,00
Adresse :	N° 71	Voie	COURS D ORNANO
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	DOMAINE DES BORDES
N° SIREN (si société établie en France)	483302527	% de détention	20,00
Adresse :	N° 83	Voie	AVENUE JF KENNEDY
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	BLM FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	493173595	% de détention	15,00
Adresse :	N° 71	Voie	COURS D ORNANO
	Code Postal 33700	Commune	MERIGNAC
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LP PROMOTION GREEN VILLAGE
N° SIREN (si société établie en France)	792978546	% de détention	25,00
Adresse :	N° 25	Voie	RUE BAYARD
	Code Postal 31000	Commune	TOULOUSE
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	BORDEAUX ATLANTIC
N° SIREN (si société établie en France)	431582303	% de détention	20,00
Adresse :	N° 35	Voie	RUE FERRERE
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LES PERLES DE L'AIGUILLON
N° SIREN (si société établie en France)	812480291	% de détention	25,00
Adresse :	N° 14	Voie	QUAI LOUIS XVIII
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	L'ESQUIRO
N° SIREN (si société établie en France)	798681920	% de détention	20,00
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal 40230	Commune	BENESSE MARENNE
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	VILLA VERNET
N° SIREN (si société établie en France)	807381116	% de détention	25,00
Adresse :	N° 58	Voie	RESID COLBERT RUE MONDENARD
	Code Postal 33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

E.MMO AQUITAINE

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS**

**Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier
Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX**

NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017

Messieurs,

Conformément aux statuts, vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et statuer sur les résolutions qui vous sont proposées par le Directoire.

Vous trouverez ci-joint le rapport du Président du Conseil de Surveillance, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne, ainsi que le calendrier des réunions tenues.

Votre Conseil de Surveillance, lors de chacune de ses réunions, a été régulièrement informé de la marche de la Société et a pu exercer son contrôle.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion du Directoire soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de Surveillance a examiné le rapport de gestion du Directoire, les comptes de l'exercice 2016 ainsi que les divers documents qui y sont joints, et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la Société et n'appellent pas de remarques particulières.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du Bilan : 21 287 032 €

Chiffre d'affaires : 683 826 €

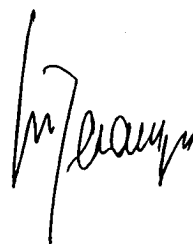
Résultat de l'exercice : - 259 137 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de Gestion du Directoire que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne.

Les résolutions qui sont proposées à votre vote ne soulèvent pas de commentaire particulier et nous vous invitons donc à les approuver.

Le Conseil de Surveillance.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Jean', written over a horizontal line.

E.MMO AQUITAINE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS

Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier

Immeuble Porte de Bordeaux

33000 BORDEAUX

NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

En application des dispositions de l'article L225.68, dernier alinéa, du Code de Commerce, je vous rends compte en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Le présent rapport sera joint au rapport de gestion établi par le Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1/ Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

- Composition du Conseil de Surveillance

Au 31/12/2016, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres :

- Monsieur DECAMPS Pierre, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2009, puis Président du Conseil de Surveillance suite aux délibérations des membres du Conseil de Surveillance du 28 avril 2009, son mandat a été renouvelé suite à l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2014,
- Monsieur BEGUET Roland, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 13 mai 2013,
- Monsieur DUFOUR Patrick, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2015,

- Composition du Directoire

Au 31/12/2016, le Directoire de la Société est composé de deux membres :

- Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT, Président du Directoire, nommé suite aux délibérations du Conseil de Surveillance du 22 décembre 2014, son mandat a été renouvelé suite aux délibérations du conseil de surveillance du 30 mai 2016.
- Monsieur Guy BERNARD, Membre du Directoire, nommé suite aux délibérations du Conseil de Surveillance du 07 novembre 2011, son mandat a été renouvelé suite aux délibérations des Conseils de Surveillance du 1^{er} juin 2015 et du 30 mai 2016.

2/ Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Il est rappelé qu'en application de la loi, le Conseil de Surveillance a pour mission de contrôler les organes de direction de la société ; il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance peut donc à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Ce contrôle porte non seulement sur la régularité des comptes sociaux, mais aussi sur l'opportunité des actes de gestion du Directoire, sans toutefois s'immiscer dans cette gestion.

Le Directoire doit présenter, au minimum, un rapport trimestriel au Conseil de Surveillance. Ce rapport doit informer le Conseil de Surveillance le plus complètement possible de la marche des affaires sociales.

Chaque année le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes sociaux de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance a fixé comme principe de se réunir une fois par trimestre au moins. Il entend à cette occasion le rapport du Directoire sur la gestion de la Société.

Le cas échéant des réunions supplémentaires sont organisées lorsque les circonstances l'imposent.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil de Surveillance s'est réuni dix fois :

- Une fois au 1^{er} trimestre, le 24 mars 2016
- Cinq fois au 2^{ème} trimestre, le 4 et le 27 avril, le 18 mai et le 15 et le 27 juin 2016
- Une fois au 3^{ème} trimestre, le 6 septembre 2016
- Trois fois au 4^{ème} trimestre, le 10 et le 24 octobre, et le 22 décembre 2016

Lors de ces réunions, tous les membres du Conseil de Surveillance étaient présents, ou représentés par un autre membre du Conseil de Surveillance.

Le Commissaire aux Comptes a assisté à la séance du 4 avril 2016 au cours de laquelle le Conseil a examiné les comptes de l'exercice 2015.

Il n'a pas été constitué de comités au sein du Conseil de Surveillance.

3/ Relations avec le Directoire

Le Directoire agit conformément à la loi et aux statuts ainsi que dans le cadre des limitations apportées par le règlement intérieur voté par le Conseil de surveillance d'octobre 2009 puis modifié par avenant lors du Conseil de surveillance du 24 septembre 2012.

Ainsi, les conseils de Surveillance du 24 mars, du 27 avril, du 18 mai, du 15 juin, du 6 septembre et du 24 octobre 2016 ont autorisé la prise de participation minoritaire dans des programmes de promotion immobilière au travers de SCCV.

En dehors de ces limitations, il est rappelé que le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribué par la Loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le rapport trimestriel du Directoire, outre l'audition du rapport du Directoire sur le fonctionnement de la Société et l'examen des faits et événements intervenus, est usuellement articulé comme suit:

- Revue du portefeuille,
- Information financière (Présentation de la trésorerie, du chiffre d'affaires prévisionnel, situation comptable intermédiaire...)
- Décisions d'investissement,
- Décisions d'emprunts,
- Décisions de cessions d'actifs,
- Décisions quant à des Prises de participations immobilières dans des SCCV après avis du Comité d'Investissement
- Questions diverses.

Le Directoire consulte le Conseil de Surveillance avant toute décision majeure.

• PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Les domaines concernés par le contrôle interne sont les suivants :

- les opérations concernant l'activité de la Société,
- l'information financière,
- l'existence de la société,
- la Gouvernance,
- les Ressources Humaines,
- le budget.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par le Conseil de Surveillance, par la loi.
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques notamment dans les domaines comptables et financiers.

Le Conseil de Surveillance a donc souhaité :

- que soit analysée à chaque réunion l'activité de la Société, au travers d'une revue de portefeuille préparée par le Directoire,
- procéder à un examen trimestriel des comptes sur la base d'une situation trimestrielle,
- mettre en œuvre un dispositif de maîtrise des risques à fréquence trimestrielle.

Les principaux points de contrôle de la Société concernent :

- les décisions d'investissement soumises à la validation du Comité d'Investissement,
- les décisions d'emprunt soumises à l'accord du Conseil de Surveillance,
- le traitement de l'information comptable : la comptabilité et l'établissement de l'ensemble des documents fiscaux et sociaux sont assurés par un cabinet d'expertise comptable,
- les règlements des factures qui font l'objet d'une double procédure de contrôle et de validation : par le Responsable Administratif et Juridique d'une part, par un membre du Directoire d'autre part,
- les moyens de paiement qui font l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'un inventaire,
- le plan prévisionnel de trésorerie qui est révisé chaque semaine,
- le budget de la société qui fait l'objet d'un suivi régulier et les écarts sont analysés,
- la validité des statuts et du K bis,
- la conformité des assemblées générales et du processus délégatif,
- la conformité des mesures de suivi du personnel,
- la conformité des activités de prise de participation, d'achat revente, de defeasance.
- la signature d'une convention de contrôle interne entre la CEAPC et Emmo Aquitaine
- la mise en œuvre d'un Plan de Continuité des Activités modifié en Plan d'Urgence et de Poursuite de l'activité
- la mise en œuvre d'actions de reporting liées aux conventions de garantie
- Adoption de la charte de prévention des conflits d'intérêts dont les principes retenus ont pour objectif de protéger l'image d'E.mmo Aquitaine et de gérer les risques de conflits d'intérêts.
- Evolution du Règlement Intérieur du Comité d'Investissement afin de procéder à l'adaptation du règlement intérieur au regard des règles du droit des sociétés et de compléter le schéma délégataire en intégrant un nouveau volet sur les prises de participations minoritaires.
- Mise en place du principe de consultations tournantes par audio conférence ou par message informatique des membres du Conseil de Surveillance pour les décisions relatives aux prises de participations immobilières

A noter au cours de l'exercice 2016 :

- Audit interne de la société mère : une mission d'audit sur l'ensemble des activités d'E.mmo Aquitaine a été diligentée par l'actionnaire majoritaire
A la suite de cette mission, deux recommandations mineures ont été émises puis clôturées au cours de l'exercice.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil de Surveillance n'a pas identifié de risque particulier relatif au fonctionnement du contrôle interne durant l'exercice.

A Bordeaux, le 27 avril 2017

Le Président du Conseil de Surveillance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. J. L. M.' or similar, written in a cursive style.

E.MMO AQUITAINE

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2016

I- Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'activité de notre société était encore orientée en 2016 sur 5 axes :

- Marchand de biens,
- Promotion immobilière :
 - SAV et suivi juridique d'opérations menées précédemment par E.mmo Aquitaine.
 - Prises de participation dans des tours de table d'opérations de promotion immobilière.
- Portage pour compte des structures du groupe,
- Activité de défaisance
- Gestion de notre patrimoine immobilier.

Le chiffre d'affaires s'élève à 683 826 €

Les produits d'exploitation sont de 924 112 €

II- Evénements survenus au cours de l'exercice 2016

Au titre de la gouvernance de la SA :

- Démission de Guy BERNARD de son mandat de membre du directoire.

Au titre de la société :

- Audit de la société mère : mission d'audit de janvier à mars 2016 ayant donné lieu à deux recommandations de niveau P3. Ces deux recommandations ont été levées au cours de l'exercice.
- Décision de faire évoluer la politique d'investissement pour 2017.
- Mise en concurrence de prestataires lors du renouvellement des contrats : assurances, comptabilité, informatique.

Effectifs :

- Fin de la mise à disposition de Guy BERNARD, suite au départ en retraite de celui-ci.

Opérations significatives :

- Prises de participation minoritaire dans 11 programmes de promotion immobilière pour un montant total accepté de 3 648 000€.
- La Gare : Prorogation du compromis de vente de notre immeuble de la Gare et de la parcelle attenante au 30 juin 2017.

- Cussac-Fort-Médoc : Accélération significative de la commercialisation des lots de ce lotissement.
Une part sociale de la SCCV des Balcons de Poumey a été cédée à Expanso.
- Balma : acquisition d'un immeuble à Balma (31).
- SCCV de SERR : Les derniers lots de ce programme ont été actés sur l'exercice.

Patrimoine géré :

- Bergerac : Mise à part une vacance sur 1 T2 pendant quelques mois, l'immeuble a été loué toute l'année.
- Porte de Bordeaux : Un bail est en cours avec la CEAPC
- SCI de l'Edre :
Sur 60 logements : 47 vendus, 13 en stock
Sur 4 commerces : 2 vendus, 2 en stock
La gestion locative a été confiée à Foncia PAU et la commercialisation des 2 locaux commerciaux est assurée par Tourny-Meyer.
- E.PARC :
 - Amélioration du nombre de lots loués sur l'exercice : 22 lots loués au 31 décembre 2016.
 - Acquisition d'un lot au RDC.
 - Echange avec un autre propriétaire d'un lot au RDC contre un lot au 1^{er} étage.
 - Renouvellement du mandat de Foncia ;
 - Refonte du site internet d'E.PARC pour en améliorer l'attractivité.

Activités courantes pour compte propre y compris celle de nos filiales intégrées :

- Queyries : Il ne reste en stock que les 3 locaux professionnels.
- Serr : Tous les lots de ce programme ont été vendus et actés.
- Cussac : La commercialisation active des terrains a enfin débuté avec notamment la signature d'un mandat avec la société ATOL : 5 lots actés (2 en 2015 et 3 en 2016) et 4 réservés en 2016.
- Ilôt B (10 parkings) : Tous les lots ont été vendus et actés

Activités courantes de prises de participations minoritaires :

- **Dossiers antérieurs à 2014 :**

✓ SCCV BLM FINANCE / PROMOGESTIM (15%) :

Les derniers lots ont été vendus en décembre 2015 et janvier 2016. La SCCV va pouvoir être liquidée.

✓ SCCV LACAZE FINANCE / PROMOGESTIM (30%) :

Les 2 derniers box ont été actés en 2015. La SCCV va pouvoir être liquidée. Un produit financier de 15 000 € a été obtenu en rémunération du compte courant d'associé.

✓ SCI BMA CURSOL / BMA (15%) :

Au 31 décembre 2016, les 13 logements sont loués en totalité.

Pour rappel, la prise de participation a été réalisée dans une optique patrimoniale.

✓ SARL DOMAINE DES BORDES / Aquitaine Promotion (22%) :

Rappel : réserve foncière de 13 ha acquise en 2005 sur la commune de La Teste.

- **Dossiers à partir de 2014 :**

- ✓ 2014 : 3 dossiers accordés pour 1 066 750€
- ✓ 2015 : 5 dossiers accordés pour 2 027 750€
- ✓ 2016 : 11 dossiers accordés pour 3 648 000€
- ✓ La marge obtenue pour 2 dossiers sur l'exercice 2016 est de 216 631 €
- ✓ Les intérêts des prêts participatifs pour 2016 sont de 109 256 €.

III- Activités de la Société en matière de Recherche et développement

Notre société n'a mené aucune activité en matière de recherche et développement.

IV- Evénements importants survenus depuis la clôture

- Villeneuve / Lot : Assignation pour exécution forcée de la vente faite par notre avocat auprès du tribunal de grande Instance d'Agen.
- Cussac : Les 5 derniers lots ont été réservés sur le premier trimestre.
- E.mmo Aquitaine : Déménagement du siège social au 12 Boulevard Antoine Gautier à Bordeaux.
- Evolution de la gouvernance de la société avec depuis le 24 avril 2017 un nouveau membre du Directoire

V- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

- Poursuite des prises de participation minoritaires dans des opérations de promotion immobilière avec une enveloppe de 4 millions d'€ pour 2017

VI- Etat de la participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne participent pas au capital.

VII- Présentation des comptes et affectation du résultat

Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

- Le compte résultat

Le chiffre d'affaires est de 683 826 € contre 1 106 874 € en 2015.

La répartition est reprise dans le tableau ci-dessous :

K €	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ventes MDB	2 058	370	0	5 203	481	210
Ventes VEFA	0	0	0	0	0	0
Loyers	328	279	305	335	276	349
Honoraires de Gestion et CPI	79	340	90	119	350	125
TOTAL	2 465	989	395	5 657	1 107	684

Compte de résultat retraité dans ses grandes masses :

K €	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marge brute 1 : sur ventes et HG	264	79	90	264	145	-13
Marge brute 1 + loyers	592	358	395	599	421	336
Charges fixes d'exploitation (Dont salaires et charges soc.)	624	741	722	787	739,5	829
Frais Financiers (hors E.Parc)	(462)	(547)	(544)	(556)	(473)	(409)
Dotation aux Provisions	160	79	60	43	34	31
Reprise de provisions	406	145	320	0	468	105
Produits Financiers	873	1 454	1 064	520	11	160
	168	86	666	54	96	364
RESULTAT NET	74	712	855	56	-977	-259

Le résultat net de l'exercice 2016 se solde par une perte de 259 137 €.

Le Bilan

- ACTIF**

ACTIF EN K €	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Immobilisations brutes	2 684	4 374	4 374	4 374	4 516	4 532
Provision	560	537	563	552	541	530
Amortissement	96	196	355	513	675	838
Immobilisations nettes	2 028	3 641	3 456	3 309	3 300	3 164
Immob. financières	117	112	112	112	113	117
Créances rattachées	4 564	4 900	4 320	5 493	6 244	8 138
Provisions (y c prov risque)	939	995	838	920	1 316	1 344
Stock brut	10 469	11 829	13 082	8 741	8 479	9 664
Provisions	2 825	1 394	809	300	380	299
Stock net	7 644	10 435	12 273	8 441	8 099	9 365
Trésorerie	1 159	1 224	1 179	2 393	1 581	65
TOTAL BILAN	16 055	20 990	21 550	20 315	19 558	21 287

- **PASSIF**

PASSIF EN K €	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital + Réserves	9 816	16 316	16 316	16 316	16 316	16 316
RAN	-4 367	-4 293	-3 581	-2 726	-2669	-3646
Résultat	74	712	855	57	-977	- 259
Fonds Propres	5 524	12 735	13 590	13 647	12 670	12 411
Emprunt LT	1 010	1 004	933	860	783	703
Emprunt CT	1 465	5 593	6 409	4 774	5 001	5 127
C/C Associés	6 546	0	0	0	0	1 739

Délais de paiement

Conformément à la Loi de Modernisation des Entreprises (LME) du 4 août 2008, nous vous communiquons les délais de paiement de l'Entreprise et de ses filiales.

- Paiement de facture travaux : 45 jours par chèques ou virement
- Autres : à réception de facture par chèques

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat déficitaire de - 259 137 €. Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter ce résultat au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 12 411 k €.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a eu au cours de l'exercice écoulé aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit code.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, vous trouverez en pièce jointe, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

VIII- Conventions visées aux articles L.225-38 du code de Commerce

Concernant les conventions conclues au cours de l'exercice 2016, elles figurent dans le rapport spécial établi par notre Commissaire aux Comptes.

Le Directoire



RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice Capital social Nombre des actions ordinaires existantes Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes Nombre maximal d'actions futures à créer Par conversion d'obligations Par exercice de droit de souscription	15 943 038	15 943 038	15 943 038	15 943 038	15 943 038
	1 158 879	1 158 879	1 158 879	1 158 879	1 158 879
Opérations et résultat de l'exercice Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôt sur le bénéfice Participation des salariés due au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	989 023	395 610	5 656 856	1 106 874	683 826
	-489 503	214 811	223 214	-459 374	-100 307
Résultat par action Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende attribué à chaque action	711 820	855 016	56 849	-977 357	-259 137
	-0,42	0,19	0,19	-0,40	-0,09
	0,61	0,74	0,05	-0,84	-0,22
Personnel Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)					
	3	3	2	2	2
	169 188	159 008	241 629	128 107	82 640
	80 556	73 704	95 581	55 874	38 552

E.MMO AQUITAINE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS

Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX
NUMERO 377 925 300 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017 PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai, à 9 heures, les associés de la SA E.MMO AQUITAINE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 1, Parvis Corto Maltese à BORDEAUX (33076), sur convocation faite par le Président du Directoire suivant lettre en date du 27 avril 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présents :

- CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, propriétaire de 1 158 875 parts, représentée par Monsieur Pierre DECAMPS
- Monsieur Pierre DECAMPS, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Roland BEGUET, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Patrick DUFOUR, propriétaire de 1 part,
- Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT, propriétaire de 1 part,

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels plus du cinquième des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et en conséquence peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion :

Madame Sabine DUMAS, Commissaire aux Comptes.

Monsieur Pierre DECAMPS préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Une copie des lettres de convocations,
- Le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2016,
- Les comptes annuels,
- Le texte des Résolutions proposées à l'Assemblée, et tout autre document requis,

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des membres, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration, et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée et convoquée à ce jour, heure et lieu, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2016,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016,
- Affectation du résultat de l'exercice 2016,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses,

Après exposé de ces documents, il déclare la discussion générale ouverte.

Après échange d'observations, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion par le Directoire, approuve les comptes annuels clos au 31 décembre 2016, les rapports du Commissaire aux Comptes ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2016, soit - 259 137 € au compte « Report à Nouveau ».

L'Assemblée Générale des Associés prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité requises auprès du Centre de Formalité des Entreprises et du Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que tous les associés, après lecture.

CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES



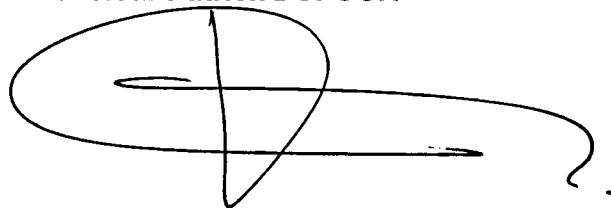
Monsieur Pierre DECAMPS



Monsieur Roland BEGUET



Monsieur Patrick DUFOUR



Monsieur Jean-Christophe KOPFERSCHMITT





ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associes.com

**e.mmo AQUITAINE
21, Cours du Maréchal Foch
33000 BORDEAUX**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016**

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET



ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

SCP BEZ COMPAGNON DUMAS

www.aktif-associes.com

**SA « E.mmo AQUITAINE »
21, Cours du Maréchal Foch
33000 BORDEAUX**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société «E.mmo AQUITAINE», tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

BORDEAUX - PARIS - CAP FERRET

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

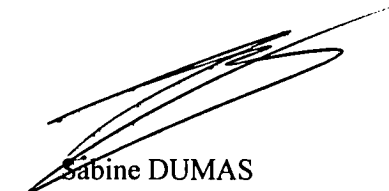
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi,

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de surveillance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à FLOIRAC, le 27 avril 2017



Sabine DUMAS
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 277	3 522	2 754		2 754
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	440 136		440 136	440 136	
Constructions	3 933 710	1 336 501	2 597 209	2 721 264	- 124 055
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	238 044	102 882	135 163	151 233	- 16 070
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	116 867	3 980	112 887	112 833	54
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 676 745		3 676 745	1 132 011	2 544 734
Autres immobilisations financières	2 275		2 275	2 275	
TOTAL (I)	8 414 054	1 446 885	6 967 169	4 559 752	2 407 417
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	9 664 197	299 952	9 364 244	8 098 676	1 265 568
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	302 494	16 812	285 682	166 769	118 913
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 114		1 114	297	817
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 782		56 782	69 625	- 12 843
. Autres	5 329 285	817 060	4 512 225	5 041 919	- 529 694
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	65 472		65 472	1 580 597	-1 515 125
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	34 344		34 344	40 368	- 6 024
TOTAL (II)	15 453 687	1 133 824	14 319 863	14 998 250	- 678 387
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 867 741	2 580 709	21 287 032	19 558 002	1 729 030

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 15 943 038)	15 943 038	15 943 038	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 738	1 738	
Réserves statutaires ou contractuelles	371 852	371 852	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-3 646 568	-2 669 211	- 977 357
Résultat de l'exercice	-259 137	-977 357	718 220
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	12 410 924	12 670 061	- 259 137
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	527 678	430 772	96 906
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	527 678	430 772	96 906
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	703 398	783 195	- 79 797
. Découverts, concours bancaires	5 126 934	5 001 251	125 683
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	6 278	7 227	- 949
. Associés	1 738 851	13 314	1 725 537
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		66 245	- 66 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	462 978	421 518	41 460
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	7 205	7 100	105
. Organismes sociaux	28 400	38 890	- 10 490
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 985	59 410	33 575
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	69 224	120	69 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345	2 900	- 2 555
Autres dettes	56 570	55 998	572
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	55 262		55 262
TOTAL (IV)	8 348 430	6 457 169	1 891 261
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	21 287 032	19 558 002	1 729 030

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	59 000		59 000	59 000	N/S
Production vendue biens	150 583		150 583	481 027	-68,70
Production vendue services	474 243		474 243	625 847	-24,22
Chiffres d'affaires Nets	683 826		683 826	1 106 874	-38,22
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			171 174	65 324	105 850
Autres produits			26	1 656	-1 630
Total des produits d'exploitation			855 026	1 173 853	-318 827
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)			-1 174 699	292 708	-1 467 407
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 517 000	134 000	1 383 000
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			547 921	845 586	-297 665
Impôts, taxes et versements assimilés			161 852	63 310	98 542
Salaires et traitements			82 640	128 107	-45 467
Charges sociales			38 552	55 874	-17 322
Dotations aux amortissements sur immobilisations			158 014	166 810	-8 796
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			816	351 173	-350 357
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			261	1 152	-891
Total des charges d'exploitation			1 332 356	2 038 720	-706 364
RESULTAT EXPLOITATION			-477 330	-864 867	387 537
Bénéfice attribué ou perte transférée			216 310		216 310
Perte supportée ou bénéfice transféré			21 021	30 105	-9 084
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières			109 256	58 837	50 419
Autres intérêts et produits assimilés			39 373	37 616	1 757
Reprises sur provisions et transferts de charges			58 134	52 480	5 654
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			206 763	148 933	57 830
Dotations financières aux amortissements et provisions			104 426	116 735	-12 309
Intérêts et charges assimilées			80 792	81 833	-1 041
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			185 218	198 568	-13 350
RESULTAT FINANCIER			21 545	-49 634	71 179
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-260 497	-944 606	684 109

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 570	11 367	17 203	151,34
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	69 086		69 086	N/S
Total des produits exceptionnels	97 656	11 367	86 289	759,12
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 296	44 118	52 178	118,27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	96 296	44 118	52 178	118,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 360	-32 751	34 111	104,15
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	1 375 754	1 334 153	41 601	3,12
Total des charges	1 634 891	2 311 510	- 676 619	-29,27
RESULTAT NET	-259 137	-977 357	718 220	73,49
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 21 287 031,60 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -259 136,93 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 0 euros.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 404		2 873
Terrains	440 136		
Constructions sur sol propre	3 933 710		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	221 196		2 334
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 074		4 440
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 605 116		6 775
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	114 623		2 244
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 134 286		2 544 733
TOTAL	1 248 909		2 546 977
TOTAL GENERAL	5 857 429		2 556 624

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 277	6 277
Terrains			440 136	440 136
Constructions sur sol propre			3 933 710	3 933 710
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			223 530	223 530
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			14 514	14 514
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			4 611 891	4 611 891
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 867	117 072
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 679 019	2 275
TOTAL			3 795 886	119 347
TOTAL GENERAL			8 414 054	4 737 514

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 404	118		3 522
Terrains				
Constructions sur sol propre	671 098	135 050		806 148
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	72 065	21 755		93 820
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 972	1 090		9 061
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	751 134	157 895		909 030
TOTAL GENERAL	754 538	158 014		912 552

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	118				
Terrains					
Constructions sur sol propre	135 050				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	21 755				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 090				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	157 895				
TOTAL GENERAL	158 014				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
	430 772	102 236	5 330	527 678
TOTAL Provisions	430 772	102 236	5 330	527 678
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	541 349		10 996	530 353
	1 790	2 190		3 980
	379 952		80 000	299 952
	15 996	816		16 812
	886 146		69 086	817 060
TOTAL Dépréciations	1 825 233	3 006	160 082	1 668 157
TOTAL GENERAL	2 256 005	105 242	165 412	2 195 835
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
		816	90 996	
		104 426	5 330	
			69 086	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 676 745		3 676 745
Autres immobilisations financières	2 275		2 275
Clients douteux ou litigieux	17 737	17 737	
Autres créances clients	284 757	284 757	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	56 782	56 782	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	13 556	13 556	
Groupe et associés	4 460 534	4 460 534	
Débiteurs divers	856 309	856 309	
Charges constatées d'avance	34 344	34 344	
TOTAL GENERAL	9 403 038	5 724 019	3 679 019
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 126 934	5 126 934		
- plus d'un an	703 398	83 084	334 418	285 896
Emprunts et dettes financières divers	6 278	6 278		
Fournisseurs et comptes rattachés	462 978	462 978		
Personnel et comptes rattachés	7 205	7 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 400	28 400		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	92 985	92 985		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	69 224	69 224		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345	345		
Groupe et associés	1 738 851	1 738 851		
Autres dettes	56 570	56 570		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	55 262	55 262		
TOTAL GENERAL	8 348 430	7 728 116	334 418	285 896
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	79 798			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	23 983
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	23 983

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	594
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 086
Dettes fiscales et sociales	81 018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	201 699

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	34 344	55 262
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	34 344	55 262

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 159 027	13,76
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 159 027	13,76

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
convention de garantie donnée par la CEAPC sur le projet de Yo Bruges avec un montant maximum de 4 800 k euros taux euribor 3 mois majoré de 1%	4 513 382
TOTAL	4 513 382
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

•

•

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI DE L'EDRE	200	-43 453	100,00	89 749	89 749	489 104		65 286	51 845	
SCCV DE SERR	1 000	-416 460	99,00	990	990	451 700		1 462 056	-101 162	
SCCV BALCONS POUM	1 000	-623 020	99,00	801	801	859 739		126 951	-14 158	
SCCV GAMBETTA COU	1 000	-15 383	99,00	990	990				-1 074	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCCV VILLA VERNET	1 000		25,00	250	250					
SARL DOMAINE DE BOR	10 000		20,00	2 190	2 190					
SCCV LP GREEN VILLA	1 600		25,00	400	400					
SCCV ORIGAMI BEGLES	1 000		20,00	200	200					
SCCV LP PROMO HERA	1 600		20,00	320	320					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires